

A V I S P U B L I C

Édition du 11 mai 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0846-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 6 mai 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0846-2019 modifiant le Règlement numéro 0763-2018 établissant les programmes de « Revitalisation du centre-ville et autres secteurs centraux de la Ville » afin de modifier la définition d'établissement d'entreprise ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 11 mai 2019.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Catherine Bouchard